



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

42^e séance plénière

Mardi 10 novembre 2009, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki Jamahiriya arabe libyenne

*En l'absence du Président, M. Sangqu
(Afrique du Sud), Vice-Président, assume
la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 49 de l'ordre du jour (suite)

Culture de paix

Rapport du Secrétaire général (A/64/325)

Note du Secrétaire général (A/64/312)

*Projets de résolution (A/64/L.5, A/64/L.13, A/64/L.14
et A/64/L.15)*

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait remercier le Secrétaire général de son rapport (A/64/325) sur le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix. Nous saluons également le rapport d'activité annuel du Directeur général de l'UNESCO sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde 2001-2010 (voir A/64/312).

Ma délégation voudrait s'associer à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Mouvement des pays non alignés.

Le dialogue entre les peuples, les cultures, les religions et les civilisations est essentiel au développement d'une culture de paix dans le monde.

Le dialogue est un processus humain très important, et nous devons investir des ressources considérables et déployer tous les efforts possibles pour le promouvoir. Un dialogue véritable doit vider les griefs anciens et s'attaquer aux préjugés, sans avancer d'hypothèses ni poser de conditions préalables. De fait, un dialogue réel peut permettre de régler des conflits, de parvenir à une paix durable, d'établir des partenariats efficaces et de bâtir une communauté.

Mais nous ne devons pas nous contenter de rassembler des personnes de différentes religions et cultures. Nous devons promouvoir le dialogue de manière active et prendre des mesures concrètes pour renforcer la compréhension mutuelle et la coopération entre les différentes civilisations, afin d'appliquer les valeurs communes de paix, de bienveillance et de tolérance dans les domaines de l'éducation, de la culture, des médias et de la religion ainsi que dans nos sociétés.

L'Indonésie recourt au dialogue entre les différentes communautés, non seulement pour garantir la cohésion et la stabilité nationales mais aussi pour favoriser le développement du pays. En effet, nous ne considérons pas le développement comme un processus strictement économique. Il ne suffit pas de simplement essayer de sortir les gens de la pauvreté. Nous devons également les sauver de leur étroitesse d'esprit, des préjugés et de l'intolérance qui les habitent. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de développement

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-60001 (F)



Merci de recycler

véritable sans un vaste processus éducatif permettant à chacun de ne plus se définir uniquement par rapport à sa propre religion, mais aussi par rapport aux convictions religieuses des autres.

Au-delà de nos frontières, nous avons également lancé divers dialogues entre les religions, les cultures et les civilisations aux niveaux sous-régional et régional, notamment dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de la coopération économique Asie-Pacifique et de la réunion Asie-Europe. Nous avons également lancé des initiatives bilatérales interconfessionnelles avec des États de culture différente.

L'Indonésie attache en outre une grande importance aux initiatives prises par les États Membres pour promouvoir le respect de la diversité, de la liberté, de la justice et de la tolérance car ces principes sont des éléments importants du réseau mondial de coopération pour la promotion de la paix et de l'harmonie interconfessionnelles.

Il est, certes, indéniable que la liberté d'expression est un droit universel fondamental que nous devons continuer de protéger et de défendre, mais la meilleure façon de l'exercer est de faire preuve d'un sens des responsabilités en gardant à l'esprit les intérêts supérieurs de tous. Ce droit ne devrait en aucun cas être source de désaffection ou offenser les autres. La liberté d'expression est un impératif politique, social et économique mais il ne s'agit pas d'une liberté absolue. Il n'y a pas de liberté sans limites.

Les limites à la liberté d'expression résident, entre autres, dans le droit des communautés de pouvoir maintenir la dignité de leurs croyances et pratiques culturelles. Par conséquent, aucun groupe ni individu ne devrait pouvoir tourner en dérision un élément, quel qu'il soit, considéré comme sacré dans la religion d'une communauté.

Nous devons donc nous efforcer de trouver un équilibre adéquat entre le droit à la liberté d'expression et les appels visant à tenir compte des sensibilités culturelles. De ce fait, nous devons respecter un juste milieu entre chaque droit dont nous jouissons et le droit correspondant auquel les autres ont droit.

À cet égard, nous attachons une grande importance au rôle des médias dans la promotion de la cohésion sociale, car ceux-ci peuvent diffuser aussi bien des messages de paix et de tolérance que des

appels à la mésentente et à la discorde. Tenant compte du rôle des médias dans la lutte contre l'ignorance et les préjugés entre religions, cultures et civilisations, nous avons, avec le coparrainage de la Norvège, initié une série de conférences mondiales intermédiaiques - global inter-media dialogues - pour sensibiliser les médias afin qu'ils deviennent un instrument efficace de promotion de l'entente et de l'appréciation mutuelles entre les différentes religions et cultures dans le monde.

Considérant que le dialogue et la coopération entre les religions et les cultures sont trop importants pour être laissés aux mains des gouvernements, nous encourageons également les acteurs non gouvernementaux et les diverses organisations de la société civile à jouer un rôle dans la recherche de cette harmonie.

La délégation indonésienne est convaincue que les campagnes mondiales, qu'elles portent sur les volets interreligieux, interculturel ou sur le dialogue entre les civilisations, demeurent utiles et peuvent contribuer à l'harmonie et à la tolérance dans le cadre des relations entre individus ou États. Il convient donc d'encourager et de construire des ponts entre les communautés et les peuples.

Plus le dialogue et la coopération seront intensifs et larges, plus les perspectives seront favorables pour l'humanité. L'avenir de l'humanité dépend en grande partie de la coexistence pacifique et de la coopération entre les civilisations, cultures et religions. Il est donc tout à fait normal que nous demeurions saisis de cette question.

C'est dans ce contexte que notre délégation appuie pleinement les quatre projets de résolution présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Culture de paix » par la délégation du Bangladesh (A/64/L.5), la délégation de l'Afrique du Sud (A/64/L.13), les délégations de l'Espagne et de la Turquie (A/64/L.14) et les délégations des Philippines et du Pakistan (A/64/L.15), respectivement. Nous espérons que ces projets de résolutions seront adoptés à l'unanimité.

M. Kim Bonghyun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, dans un monde de plus en plus interconnecté où les technologies et les échanges culturels nous rapprochent, il est impératif de s'interroger à la fois sur nos différences communes et sur les points communs durables et universels que nous

partageons tous. Ces ressemblances sont fondées sur la paix et la coexistence et constituent un pilier historique bien plus solide que les désaccords entre différentes communautés et religions.

À cet égard, nous devons lutter contre la thèse tenace d'un choc inéluctable des civilisations, toujours défendue à l'heure actuelle. Il faut rejeter cette thèse, car le monde ne saurait être défini par nos divergences et nos conflits, mais au contraire par notre humanité commune et nos similarités. La tolérance entre les différentes religions, civilisations et cultures, et entre celles-ci au sein de certaines sociétés, doit être la pierre angulaire de cette vision indispensable et la réalité d'un monde qui avance. Dans ce contexte, ma délégation se félicite de voir l'ONU, par l'entremise de diverses instances, montrer la voie à suivre grâce à une vision constante et multiforme dans le contexte d'une culture de paix.

La République de Corée appuie les initiatives multilatérales destinées à favoriser une culture de paix entre les États Membres et les différents acteurs concernés, notamment les organisations internationales et la société civile. Il s'agit notamment d'un vaste éventail d'initiatives pour promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures, comme l'Alliance des civilisations et les initiatives remarquables prises par l'UNESCO pour encourager une culture de paix par l'éducation grâce à l'application du Programme d'action en faveur d'une culture de paix.

À cet égard, ma délégation appuie sans réserve le mandat et la poursuite des activités de l'Alliance des civilisations. L'Alliance est devenue en très peu de temps une initiative fructueuse pour encourager la coopération entre les religions et cultures et favoriser la compréhension des différences culturelles et religieuses grâce au dialogue interconfessionnel et au Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations. Membre du Groupe des Amis, la République de Corée prend acte du succès du forum d'Istanbul, en avril dernier, et espère que de nouveaux progrès pourront être accomplis à l'occasion du troisième forum qui sera organisé au Brésil en 2010. Dans cet esprit, ma délégation espère que l'Alliance des civilisations continuera de privilégier toujours plus l'action, étendra le champ de ses activités en Asie et renforcera son action dans le domaine clef des migrations.

Il importe aussi de mentionner d'autres activités récentes, mises en évidence dans le rapport du

Secrétaire général (A/64/325). La République de Corée appuie la poursuite des activités éducatives, universitaires et de recherche menées dans l'esprit d'une culture de paix par l'Université des Nations Unies. En continuant d'accroître sa visibilité et en élaborant de nouvelles initiatives conjointes avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, l'Université favorisera une diffusion plus vaste des idéaux d'une culture de paix.

Par ailleurs, ma délégation salue le dynamisme des activités entreprises par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), décrites dans le rapport du Secrétaire général. Celles-ci ont rassemblé divers partenaires religieux pour répondre aux défis universels complexes que pose la population face aux questions plus vastes du développement et des droits de l'homme. Le travail du FNUAP aux niveaux international, régional et national devrait continuer d'être appuyé au titre de la problématique « Culture de paix ».

En ce qui concerne le rapport du Directeur général de l'UNESCO sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010, transmis par la note du Secrétaire général (A/64/312), la République de Corée prend note avec satisfaction des progrès enregistrés par l'UNESCO sur cette importante question. Nous appuyons les activités entreprises par l'UNESCO pour promouvoir l'éducation comme véhicule central de l'entente entre tous les enfants du monde afin de reconnaître et de désamorcer les conflits potentiels et de promouvoir activement une culture de la paix et de la non-violence, conformément à la perspective des droits de l'homme. Il convient de continuer d'appuyer l'UNESCO par tous les moyens possibles. Les programmes interreligieux et de lutte contre la violence, les activités de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et des communications et la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits de l'homme sont autant de facteurs déterminants pour parvenir à une culture de paix grâce à l'éducation culturelle.

Ma délégation constate à sa grande satisfaction que, depuis sa classification en tant qu'institut de catégorie II de l'UNESCO, le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale, situé en Corée, a été très actif dans ce domaine et a obtenu de nombreux résultats tout au long de la

Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010. Le Centre a grandement contribué à la promotion d'une culture de paix en mettant en œuvre divers programmes d'éducation, de formation et d'échange en faveur de la compréhension internationale et de la diversité culturelle dans la région Asie-Pacifique.

La religion est un aspect important de nombreuses sociétés et est, par conséquent, une source de valeurs pour les individus. C'est pourquoi nous devons considérer la religion comme une source de paix et comme un lien sous-jacent dans notre recherche d'un terrain d'entente. Toutes les sociétés doivent rejeter l'exploitation dangereuse ou le détournement de la religion par des extrémistes qui cherchent à utiliser les différentes interprétations des dogmes religieux pour justifier la violence, la guerre, la terreur et la marginalisation. Le dialogue entre les religions et les cultures devrait remplacer les divisions et la méfiance à l'avenir et dans notre recherche d'un terrain d'entente. À cet égard, ma délégation recommande de recourir à des approches régionales pour encourager un dialogue et une coopération véritables.

La Corée a une longue tradition de respect de la coexistence pacifique et harmonieuse des religions occidentales et orientales. Nous avons participé à plusieurs dialogues interconfessionnels régionaux dans des instances régionales comme le Dialogue interreligieux de la Réunion Asie-Europe (ASEM) et la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie. Au titre de notre contribution aux efforts régionaux en faveur du dialogue interconfessionnel, nous avons, avec la Finlande, coorganisé le cinquième Dialogue de l'ASEM, tenu à Séoul du 23 au 25 septembre 2009. Dans la déclaration de Séoul, adoptée à cette réunion, les participants ont réaffirmé que la promotion du dialogue entre les cultures et entre les religions et la coexistence pacifique et harmonieuse des différentes religions contribuent grandement au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La République de Corée continuera d'appuyer les activités de l'ONU en vue d'instaurer partout une culture de paix fondée sur la tolérance et l'entente entre les religions et les cultures. L'heure est venue de consolider les liens interculturels pour qu'ils forment une base solide en vue de parvenir à un meilleur développement social, à un respect accru des droits de

l'homme et à une sécurité internationale renforcée pour les générations de demain.

M. Sinhaseni (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La Thaïlande souscrit à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Mouvement des pays non alignés (voir A/64/PV.41), faisant sienne l'initiative de déclarer le 18 juillet Journée internationale Nelson Mandela. Il est de fait tout à fait approprié que l'ONU reconnaisse les valeurs de ce grand homme et son dévouement au service de l'humanité. Il est véritablement un symbole international d'une culture de paix, d'égalité et de démocratie.

Tout d'abord, ma délégation tient à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/64/325) sur les activités menées par le système des Nations Unies et sur les autres grandes initiatives régionales et mondiales entreprises pour promouvoir une culture de paix, qui est un thème fondamental de notre époque. Nous accueillons avec satisfaction et saluons le rôle joué par les diverses entités des Nations Unies, comme l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'Université des Nations Unies, entre autres, à l'appui de la coopération entre les cultures et les religions dans le monde entier.

Nous remercions également le Directeur général de l'UNESCO de son rapport annuel (voir A/64/312). Ma délégation félicite l'UNESCO et les autres organismes concernés pour les activités qu'elles ont menées ces 12 derniers mois afin de célébrer la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010.

Ma délégation apprécie au plus haut point les efforts déployés actuellement pour mieux faire connaître les questions relatives au dialogue entre les religions et entre les cultures, notamment la proclamation de 2010 Année internationale du rapprochement des cultures. Nous notons que l'UNESCO a préparé un projet de plan d'action. Nous partageons sans réserve l'avis du Directeur général de l'UNESCO quant à la nécessité d'adopter une approche globale qui incorporerait divers organismes des Nations Unies, les États Membres, les sociétés civiles et les organisations non gouvernementales. Nous attendons avec intérêt de coopérer de manière étroite

avec l'UNESCO afin de traduire ce plan par des résultats concrets.

La Thaïlande se félicite des consultations en cours sur la proclamation éventuelle d'une décennie des Nations Unies pour le dialogue entre les religions et les cultures. Étant l'un des 23 États Membres à avoir répondu à l'invitation du Secrétariat de faire connaître ses vues sur la question, la Thaïlande tient à réaffirmer son plein appui à cette initiative, que nous considérons comme une autre initiative importante en faveur de la promotion de mesures substantielles portant sur le dialogue entre les religions et les cultures.

Nous sommes d'avis qu'une culture de paix, comme la paix elle-même, doit être édiflée, appuyée de manière continue et soutenue. C'est pourquoi la Thaïlande se félicite du rôle actif que joue l'Alliance des civilisations, en particulier la contribution accrue de son Groupe d'Amis et le développement de son réseau mondial de la société civile. En tant que membre originaire du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations, nous constatons avec satisfaction, comme l'a indiqué le Secrétaire général, que le nombre de ses membres est passé de 85 à 103. Cette augmentation de 21 % indique clairement le vaste appui de la communauté internationale à l'Alliance des civilisations et à ses activités.

Tout aussi importants sont les efforts menés aux niveaux régional et multinational axés sur la coopération interconfessionnelle et interculturelle. La Thaïlande a toujours pris une part active à ces efforts et continuera de le faire. En février 2009, nous avons organisé un Camp interconfessionnel et culturel des jeunes sous l'égide de la Réunion Asie-Europe. L'année prochaine, en 2010, la Thaïlande accueillera la troisième Réunion Asie-Moyen-Orient dont l'objectif est de favoriser la compréhension mutuelle entre les deux régions.

Nous sommes convaincus que les efforts visant à promouvoir une culture de paix doivent commencer au niveau national avant d'être déployés et étendus ailleurs. Il faut poser une base solide et ferme aux réglementations et aux cadres institutionnels et législatifs afin de garantir les droits des personnes à jouir de la diversité culturelle et de la non-discrimination. La Constitution de la Thaïlande garantit à tous ses citoyens le droit de préserver leurs coutumes et leurs sagesses locales, leurs arts et leurs cultures. Les politiques économique, sociale et judiciaire du

Gouvernement accordent également une grande importance à la promotion de la solidarité et de l'entente entre les peuples d'origines religieuses et culturelles différentes.

La Thaïlande est fermement résolue à promouvoir une culture de paix, tant au niveau national qu'international. Ici à l'ONU, nous avons toujours appuyé et parrainé toutes les résolutions relatives au point de l'ordre du jour « Culture de paix » et nous nous en sommes portés coauteurs. Nous continuerons d'œuvrer en étroite collaboration avec l'Assemblée générale, les divers organes de l'ONU et toutes les parties désireuses de bâtir une culture de paix fondée sur la tolérance et la coopération culturelles et religieuses.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : On ne saurait promouvoir une culture de paix sans s'efforcer de rallier différentes cultures, traditions et idées au sein d'une alliance dont l'objectif commun est axé sur la paix, la justice et le développement. La reconnaissance et l'acceptation de la diversité peuvent contribuer à enrichir une société et à la rendre pacifique et harmonieuse. En ce sens, le choix par le Président du « Dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement » comme l'un des thèmes principaux de sa présidence est opportun et bien choisi.

Ceci est important, car nous assistons souvent à une utilisation abusive de la diversité en vue d'alimenter les mécontentements et les conflits pour des raisons spécieuses. Nous avons vu des cas où des personnes d'origines ethniques, raciales ou culturelles différentes se sont affrontées et ne sont pas parvenues à une entente mutuelle. Toutefois, ces situations ne doivent pas nous faire oublier que la diversité, lorsqu'elle est bien gérée, n'est pas un handicap mais, au contraire, un atout. Pour donner effet aux bienfaits de la diversité, il faut que le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des valeurs démocratiques soit le principe fondamental des politiques gouvernementales. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de l'éducation. En promouvant la connaissance de l'autre, l'éducation joue un rôle fondamental pour dissiper les idées fausses et la méfiance et apaiser les conflits.

Le Brésil considère qu'une culture de paix est une culture de tolérance et de respect des droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et

culturels. Nous devons reconnaître que, souvent, l'absence de progrès dans la réalisation de ces droits est à l'origine de la discorde entre différents groupes ethniques et culturels. La quête d'une meilleure entente mutuelle aura moins de chance d'aboutir si la pauvreté et la faim continuent de sévir.

Le Brésil est fier des différentes races, traditions et cultures qui ont contribué à ce que nous sommes aujourd'hui et qui ont formé l'identité brésilienne. C'est pourquoi nous osons proclamer que la diversité peut être mise au service du bien-être de la société tout entière. Il semble donc normal que le troisième forum de l'Alliance des civilisations se tienne au Brésil. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il se tiendra à Rio de Janeiro les 28 et 29 mai 2010, et le thème général sera : « L'Alliance des civilisations : la diversité culturelle comme voie menant à la paix ».

L'Alliance passant de la Méditerranée à l'Atlantique pour son troisième forum, nous aurons l'occasion d'examiner les moyens de promouvoir le dialogue interculturel dans les perspectives offertes par une pluralité de cultures. Nous sommes certains que le troisième forum de l'Alliance des civilisations apportera une contribution importante aux efforts que nous déployons en faveur d'une culture de paix.

M. Midekssa (Éthiopie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de faire une déclaration sur le point de l'ordre du jour à l'examen. Ma délégation tient à exprimer sa gratitude et ses remerciements au Secrétaire général pour son rapport exhaustif (A/64/325), qui donne une vue d'ensemble des diverses grandes activités menées au cours de l'année écoulée en application des résolutions 63/22 et 63/113 de l'Assemblée générale.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les représentants du Soudan et de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Mouvement des pays non alignés.

Comme le Secrétaire général le décrit fort bien dans son rapport, seul un processus continu de dialogue entre des peuples aux vues et aux intérêts divergents peut garantir une paix et une prospérité durables. Nous sommes tous d'accord que, aujourd'hui comme avant, de nombreux conflits ont éclaté entre peuples dans différentes régions du monde, en partie à cause de l'intolérance des divergences de vues, et ce n'est que par le dialogue que l'on peut remédier à cette intolérance des divergences. La promotion d'un dialogue interactif et d'une compréhension mutuelle

entre, et à l'intérieur, des grandes religions et cultures mondiales est un idéal noble auquel nous devons accorder le respect qu'il mérite et vers lequel doivent tendre notre action concertée et notre attachement soutenu, de manière à ce qu'on puisse réaliser notre espoir de paix mondiale, où la tolérance, le respect et le compromis plutôt que le rejet et l'affrontement, prévaudront, et où les malentendus dus à l'ignorance et à la peur entre les peuples n'existeront plus.

Pour nous en Éthiopie, un esprit de tolérance et de respect entre différentes cultures, ethnies et religions est essentiel à notre mode de vie. D'ailleurs, étant donné la multitude de langues, de couleurs, de religions et de coutumes dans notre pays, nous estimons même que c'est une question de survie nécessaire à l'unité permanente de la nation, comme elle l'a toujours été tout le long de sa longue histoire. Le compromis, la compréhension et le respect mutuels entre les peuples de différentes cultures et religions sont en effet des traditions bien enracinées.

La Constitution fédérale éthiopienne repose solidement sur une série de principes, dont celui qui consiste à reconnaître et à protéger les identités et les droits individuels et à garantir la participation et la représentation intégrales de toutes les nationalités du pays, et consacre également notre attachement à la promotion de l'unité dans la diversité. Ainsi, le fait de tenir compte de la diversité des identités, de garantir le droit à l'autodétermination et de mettre en place une structure fédérale qui délègue effectivement des pouvoirs aux collectivités sur la base de ces principes sont quelques-uns des éléments remarquables du système politique aujourd'hui en vigueur en Éthiopie.

Grâce à la Constitution fédérale éthiopienne, les peuples de l'Éthiopie ont réussi à consolider davantage leurs traditions anciennes et leur culture de paix et de coexistence pacifique, marques d'une société tolérante, en adoptant et en acceptant toutes sortes de différences culturelles et religieuses. Le principe de coexistence pacifique est l'un des principaux piliers de la Constitution fédérale et de la politique étrangère de l'Éthiopie, qui est aujourd'hui, et elle le restera, un centre de paix et de coopération pour le bien de tous et pour le développement de notre région et au-delà.

Il est sincèrement encourageant de savoir que, depuis sa création en 2005, l'Alliance des civilisations a enregistré des progrès considérables. Mon pays a eu l'occasion de participer au deuxième forum de

l'Alliance des civilisations qui s'est tenu dans la grande ville historique d'Istanbul, et auquel ont pris part de nombreux dignitaires, hauts responsables et éminents universitaires. J'ai le grand plaisir et l'honneur d'exprimer notre plus sincère gratitude au Gouvernement turc, ainsi qu'à l'ONU, qui ont organisé la rencontre.

J'ai le plaisir et l'honneur d'informer l'Assemblée que la demande de mon pays de rejoindre le Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations a été chaleureusement accueillie par le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations. Le Gouvernement éthiopien estime que c'est un grand honneur pour le pays de rejoindre le Groupe. En effet, il n'y a pas plus grande œuvre pour l'humanité que celle de travailler pour une cause commune et de renforcer les nobles aspirations de l'humanité à une paix globale et au progrès mutuel.

Pour terminer, je tiens à assurer l'Assemblée que l'Éthiopie demeure fermement résolue et continuera à jouer activement son rôle dans la poursuite de cet objectif mondial de la plus haute importance qui consiste à forger une authentique et fructueuse alliance entre toutes les grandes civilisations du monde.

M. M'Beou (Togo) : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Cette déclaration solennelle, gravée sur les murs des représentations de l'UNESCO, met l'homme face à ses responsabilités dans le maintien et la promotion de la paix. Depuis longtemps, heureusement, l'UNESCO s'est investie dans la recherche de cette paix en initiant ou soutenant la tenue de réunions sur le thème central de « Culture de la paix et dialogue interreligieux ».

Ma délégation remercie le Secrétaire général pour son rapport sur le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (A/64/325) et pour sa note sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/64/312). Ces deux rapports, assez complets, nous permettent de mieux apprécier les actions diverses qui sont menées çà et là en vue d'inculquer aux hommes la culture de la paix.

Ma délégation sait gré à l'ONU et à ses institutions spécialisées, notamment l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour la population et le

Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'à l'Alliance des civilisations, pour les efforts qu'elles déploient chaque jour pour faire asseoir autour d'une même table les fidèles de diverses confessions religieuses.

Si ces initiatives s'adressaient beaucoup plus aux adultes, l'on est heureux de savoir que depuis quelque temps, des programmes sont conçus en faveur des enfants. Les mesures prises par l'UNESCO pour renforcer une culture de paix par l'éducation méritent d'être soutenues, à cet égard.

Ma délégation se félicite particulièrement de l'initiative « Apprendre à vivre ensemble : un programme interculturel et interreligieux pour l'enseignement de l'éthique », publié récemment par l'UNESCO, l'UNICEF et la Fondation Arigatou à l'attention des éducateurs devant enseigner aux enfants le respect et la compréhension des différentes confessions, religions et croyances éthiques. Ce faisant, l'enfant, père de l'adulte, se prépare à accepter l'autre dans sa conviction religieuse et à contribuer à bâtir une société multireligieuse, multiraciale et multiculturelle.

Dans cette recherche de la paix à travers la compréhension et le respect des croyances, les dirigeants des trois grandes religions monothéistes ont un rôle crucial à jouer. Si toutes confessent le même Dieu, il n'y a pas de raison que les pratiques pour parvenir à ce Dieu, aussi différentes soient-elles, puissent être source de division, de haine, voire de guerre.

À cet égard, ma délégation se réjouit du débat de haut niveau sur la diversité culturelle et le lien fait entre religion et terrorisme qui s'est tenu dans ces mêmes lieux l'année dernière, à l'initiative du Roi d'Arabie saoudite, et qui a vu la participation de dirigeants et dignitaires des principales religions du monde (A/63/PV.46 et A/63/PV.47). En déclarant à cette heureuse occasion que « les religions créées par Dieu tout-puissant pour apporter le bonheur aux êtres humains ne doivent pas être transformées en causes de malheur » (A/63/PV.46), le Roi d'Arabie saoudite avait tout dit sur le rôle que chacun devra jouer pour bannir la violence fondée sur la religion et pour maintenir la paix et l'harmonie entre les fidèles des différentes confessions religieuses.

Avant S. M. le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al Saud, S. S. le pape Benoît XVI avait, dans ces mêmes

lieux, le 18 avril 2008, dans son adresse à l'Assemblée générale, abordé la question du dialogue interreligieux, un dialogue qu'il a qualifié « de la pensée et de la vie » (A/62/PV.95). Ce dialogue, a-t-il indiqué, doit être reconnu comme étant le moyen par lequel les diverses composantes de la société peuvent confronter leurs points de vue et réaliser un consensus autour de la vérité concernant des valeurs ou des fins particulières.

Il paraît évident, de l'avis de ma délégation, que la simple appartenance des uns et des autres à des religions différentes ne doit pas être source de haine et de confrontation. Il n'y a aucun combat à mener à ce niveau là. Ce qu'il faut combattre, c'est plutôt le fondamentalisme et l'extrémisme qui ont pris corps au sein de certaines religions et qui, malheureusement, gagnent de plus en plus de cœurs. Le laxisme dans ce domaine est suicidaire pour toutes les sociétés et les cultures. Et c'est là le sens de ce dialogue pour renverser la tendance, car, comme l'a aussi déclaré le Président Shimon Peres, à la suite du Roi Abdullah, nous ne pouvons pas effacer le passé; toutefois, nous pouvons façonner un nouvel avenir, et cela est possible à travers les initiatives de paix (voir A/63/PV.46, p.12).

L'appartenance à une religion est un droit fondamental de toute personne humaine. C'est un droit inné, et empêcher la manifestation de ce droit constitue une violation des droits de l'homme. La Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme réaffirment ce droit sur lequel aucun pays, aucune religion, encore moins un peuple ne doivent transiger. L'article 2 de la Constitution togolaise dispose que : « La République togolaise assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, de sexe, de condition sociale ou de religion. Elle respecte toutes les opinions politiques, philosophiques ainsi que toutes les croyances religieuses ».

Il ne s'agit pas d'une simple déclaration car au Togo, les religions cohabitent dans la compréhension mutuelle et dans la paix. Aux côtés de la religion traditionnelle, l'animisme, se retrouvent la religion chrétienne et l'islam. À de nombreuses occasions, notamment lors d'événements heureux ou malheureux, les fidèles de ces religions se retrouvent, assis côte à côte, pour exprimer leur joie ou témoigner leur compassion. Il ne peut en être autrement puisqu'ils vivent ensemble dans les mêmes quartiers et parfois dans les mêmes maisons sans qu'il y ait la moindre des manifestations d'hostilité de l'un envers l'autre, fondée

sur la religion. Cette solidarité religieuse à l'échelle nationale est le fruit de l'action des responsables politiques et confessionnels, et surtout du Gouvernement, qui ont régulièrement créé ces occasions de rencontres fraternelles sans considération d'appartenance religieuse.

Parce que mon pays connaît les vertus du dialogue, parce qu'il sait que l'incompréhension et l'intolérance sont les vecteurs de la violence, il a toujours œuvré pour le règlement par la voie pacifique de tout ce qui divise les peuples et les nations. Aujourd'hui encore, mon pays, à travers ma voix, clame haut et fort que toutes les nations doivent semer les graines de la paix dans les maisons, les temples, les églises, les mosquées, les pagodes, les couvents, bref, dans tous les lieux de culte, afin que notre monde soit débarrassé des guerres de religion et que des peuples ne soient plus victimes des actes de terrorisme fondés sur la religion.

C'est pourquoi le Togo a coparrainé tous les projets de résolution qui prônent le dialogue entre les religions et la culture de la paix (projets de résolution A/64/L.5, A/64/L.13, A/64/L.14 et A/64/L.15). Enfin, ma délégation appuie les recommandations contenues dans la note du Secrétaire général sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010, publiée sous la côte A/64/312. Elle croit que c'est en inculquant à nos enfants une bonne compréhension et une tolérance de la vie de l'autre que nous pourrions espérer leur léguer un monde de paix, car, comme l'a dit feu le Président Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, la paix ne saurait être un mot, elle doit être et demeurer un comportement.

M^{me} Ross (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont fiers de coparrainer le projet de résolution instituant la Journée internationale Nelson Mandela (A/64/L.13). Il est particulièrement approprié que nous considérions une journée en honneur de ce grand homme, dans le cadre de nos débats sur la culture et la paix.

Nelson Mandela a été confronté à un régime profondément cruel. Pendant l'apartheid, le Gouvernement sud-africain n'a pas été satisfait de régner en autocrate. Il a créé des institutions prétendument démocratiques pour voiler le contrôle le plus sévère. Il a perverti la science et la foi pour justifier l'intolérance la plus fondamentale. Il a

institutionnalisé la discrimination et l'a appelé loi. Et des townships tentaculaires à la ville où les océans se rencontrent et où les nuages se nichent au sommet de la montagne, aux mines profondes, creusées pour piller l'or de la nation, au veldt obsédant du pays bien-aimé, on a empêché le rêve de la démocratie.

Mandela a vu un grand mal et s'est consacré à sa destruction. Au cours des longues années d'emprisonnement au large des côtes du Cap, il a continué de nourrir l'idéal d'une démocratie et d'une société libre dans laquelle tout le monde vivrait en harmonie avec des chances égales. Ce fut l'idéal de sa vie et pour lequel il était prêt à donner sa vie.

Quelques mois après l'arrivée de Mandela à la prison de Robben Island, son avocat lui a rendu visite, et il a vu son client venir à sa rencontre, entouré d'une phalange de gardes en uniforme. Avec une grande politesse, Mandela présenta son avocat à sa prétendue garde d'honneur. Mandela avait déjà choisi de vivre en prison comme s'il était un homme libre. Il a demandé à être traité avec dignité et a en conséquence rappelé à ses ennemis l'humanité commune partagée même par la victime et l'opresseur. Ce que fit Mandela pour ses ravisseurs le plus proches, il le ferait également pour ceux qui ont emprisonné son pays. Au fil du temps, Mandela a persuadé ses geôliers de lui remettre la clef.

Les années d'emprisonnement auraient certainement produit chez la plupart d'entre nous désespoir et amertume, mais ces années passées à Robben Island furent le temps qu'il a utilisé pour se préparer, pour affiner ses pouvoirs de persuasion et pour planifier sa ligne de conduite. L'apartheid a été conçu dans la supercherie et la violence, mais a fini dans la vérité et la réconciliation. Mandela a utilisé son pouvoir moral pour atteindre un but moral. Il a transformé des ennemis en partenaires, la peur en confiance, la haine en pardon, et la discrimination en démocratie. Et quand Mandela est sorti libre de prison, il a avancé à grands pas, tout souriant, les épaules et le dos droits.

Il n'y avait pas de voie facile pour la liberté pour l'Afrique du Sud, autant que la route n'était pas facile pour son grand émancipateur. Mandela a payé un fort prix au cours de sa longue vie : des décennies perdues, le bonheur personnel sacrifié, et un fils mort d'une maladie dont Mandela est déterminé à mettre fin à l'opprobre. L'Afrique du Sud est devenue la nation arc-en-ciel à laquelle Mandela avait rêvée – son drapeau

est aujourd'hui une tapisserie de couleurs entremêlées. Elle doit encore faire face à de grands défis, certains anciens, d'autres nouveaux, de la lutte contre le VIH/sida dont Mandela s'était fait le champion à la lutte pour une prospérité solide, répandue et durable. Mais l'Afrique du Sud les relève tous avec la grande puissance de l'état démocratique et des grandes ressources de ses citoyens libérés. La République sud-africaine est finalement une république.

Ma propre nation a été fondée sur la croyance que tous les peuples sont créés égaux, et elle continue d'œuvrer en vue de réaliser pleinement la promesse de sa création. Nous voyons un héros et un esprit éclairé en Mandela – qui brise les chaînes, apporte le pardon, suscite l'espoir. Il avait conscience qu'un gouvernement juste et décent requiert la force de l'esprit, mais aussi que la réconciliation est une affaire de cœur.

Je terminerai en disant, avec les mots du grand hymne, *Nkosi Sikelel' iAfrika*, que Dieu bénisse l'Afrique. Que Dieu bénisse notre travail collectif visant à bâtir un monde de justice, de paix et de dignité humaine, pour réaliser les idéaux auxquels Nelson Mandela a consacré son extraordinaire vie. Madiba, merci.

M. Núñez Mosquera (Cuba) (*parle en espagnol*) : La délégation cubaine s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent de l'Égypte au nom du Mouvement des pays non alignés (voir A/64/PV.41) et appuie l'adoption de l'important projet de résolution qui déclare le 18 juillet, Journée internationale Nelson Mandela (A/64/L.13). Cuba a lutté contre l'apartheid et contre toutes les formes de racisme, de discrimination raciale et d'autres formes d'intolérance dans le monde, et nous avons participé, aux côtés de nos frères africains, à la lutte historique pour la libération et l'autodétermination des peuples de ce continent. Les idées et l'exemple de Mandela étaient présents dans cette lutte.

Le but énoncé dans la Charte des Nations Unies est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. De même, la Charte laisse clairement entendre que, pour atteindre cet objectif et les autres, l'Organisation et ses Membres se conformeront aux principes de l'égalité souveraine, du règlement pacifique des différends internationaux, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, ainsi que de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Cuba considère que le strict respect de la Charte et des principes qui y sont consacrés de la part de tous les États est la base fondamentale pour parvenir à une culture de paix.

Cette Assemblée a proclamé la période 2001-2010, Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Rendus à la fin de la Décennie, nous devons reconnaître, en toute honnêteté, que nous n'avons pas atteint les objectifs fixés.

Il est de plus en plus évident que le dialogue et le multilatéralisme représentent la seule option permettant de faire face à la mondialisation néolibérale et à l'unilatéralisme, qui cherchent à maintenir les pays du Sud dans un état de sous-développement et à imposer l'homogénéisation et la domination de nos cultures. Cuba réitère son adhésion au multilatéralisme, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, comme unique moyen d'aborder les problèmes internationaux. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à la paix et au développement pour tous.

Nous appuyons la Déclaration et le Plan d'action en faveur d'une culture de paix, ainsi que le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations et son Plan d'action, et nous appuyons les programmes et initiatives concrètes de l'UNESCO sur ce thème.

Comme on peut le voir dans le document final du quinzième Sommet du Mouvement des pays non alignés, qui s'est déroulé en juin dernier à Charm el-Cheikh (Égypte), il est nécessaire de préserver le dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions comme outil indispensable pour promouvoir le développement économique et social, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et l'état de droit, afin de garantir une vie meilleure pour tous. Nous espérons qu'au cours de la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés sur le Dialogue entre les religions, qui se tiendra en 2010, l'importance du dialogue sera consolidée. De même, Cuba reconnaît les deux premiers forums de l'Alliance des civilisations, organisés à Madrid et à Istanbul, en 2008 et 2009 respectivement, au cours desquels on a appelé à la coopération entre les différents acteurs et parties concernés par la promotion du dialogue entre les civilisations.

La paix ne consiste pas uniquement en l'absence de conflits. Promouvoir une culture de paix exige de

promouvoir l'éducation à tous les niveaux, le développement économique et social durable, et le respect de tous les droits de l'homme pour tous. Il ne saurait y avoir de culture de paix si on n'encourage pas la compréhension, la tolérance, la solidarité, le respect de la culture, de l'histoire, des différentes religions et de l'idiosyncrasie de chaque nation. Il est de notre devoir, et de notre droit, de promouvoir le respect de la diversité culturelle. Nous devons rejeter toute action nourrie de préjugés, de discrimination, de stéréotypes et de profils raciaux, toute action diffamatoire à l'égard des religions ou qui va à l'encontre de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice. Il faut rejeter énergiquement toute doctrine fondée sur la supériorité raciale ou culturelle.

La tendance observée dans certains pays ces dernières années, qui consiste à assimiler certaines cultures et religions au terrorisme et à la violence, est inacceptable. Cuba rappelle qu'il faut aussi respecter la diversité des systèmes politiques, sociaux, culturels et religieux afin de contribuer à la création d'un ordre mondial juste et équitable.

Pour parvenir à imposer dans le monde une culture de paix, il faut prendre des engagements clairs et des mesures concrètes afin de promouvoir la viabilité de l'environnement, et supprimer les obstacles qui empêchent la réalisation du droit des peuples à l'auto-détermination.

Il ne saurait y avoir de culture de paix si on ne reconnaît pas l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre, si les États agissent de manière unilatérale, à l'encontre de la Charte et du droit international. On ne promeut pas une culture de paix en menaçant la souveraineté et l'indépendance d'autres pays. On ne promeut pas une culture de paix en maintenant une présence militaire à l'étranger ni en établissant de nouvelles bases militaires, comme le fait actuellement la seule superpuissance dans nos pays d'Amérique, à des fins évidentes de menace et d'intimidation. Cela ne fait que renforcer la présence militaire de l'unique superpuissance dans notre région, menacer nos peuples et les rapprocher du pouvoir militaire américain.

Comment instaurer une culture de paix avec, d'un côté, une augmentation vertigineuse des dépenses militaires annuelles, qui atteignent déjà le chiffre affolant de plus de 1 460 milliards de dollars, dont presque 60 % pour un seul pays, et de l'autre, un

nombre de personnes affamées qui atteindra cette année le chiffre record de 1 milliard 200 millions, soit le sixième de la population mondiale? Comment peut-on réaliser la paix alors que cette année, 90 millions de personnes supplémentaires tomberont dans la pauvreté et 50 millions perdront leur emploi? Comment peut-on parler de culture de paix alors que 10 millions d'enfants vont être emportés par des maladies évitables?

M. Mohammed (Maldives), Vice-Président, assume la présidence.

Si les pays riches occidentaux sont véritablement déterminés à établir une culture de paix – comme ils l'ont affirmé dans les discours que nous avons écoutés – ils ne doivent pas continuer à parier sur la préservation d'un ordre international fondé sur l'utilisation de la force, de la technologie et de la puissance économique contre les plus faibles; un ordre international qui distribue la richesse de façon inégale et qui repose sur des modèles de consommation irrationnels, détruit l'environnement et menace la vie sur la planète; un ordre international qui permet à un petit nombre de détenir le pouvoir politique et économique et de décider pour chacun d'entre nous.

Ensemble, nous pouvons partager l'espoir qu'il est possible de créer un monde meilleur. Comme le déclare avec sagesse l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture dans sa Constitution, les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. La solution est entre nos mains. Il n'y a pas une minute à perdre. Il faut agir sans plus attendre pour que la culture de la paix remplace enfin la culture de la violence et de la guerre.

M. Ashiru (Nigéria) (*parle en anglais*): La délégation nigériane remercie le Secrétaire général de son rapport, publié sous la cote A/64/325, qui met en relief les nombreuses activités mises en place par le système des Nations Unies pour promouvoir le point de l'ordre du jour à l'examen. Nous voudrions également remercier le secrétariat de l'UNESCO des documents instructifs sur la question qu'il a mis à notre disposition. Nous demandons instamment aux États Membres de coopérer avec le Secrétariat en intégrant les objectifs de l'Alliance des civilisations à leurs programmes nationaux et en les mettant en œuvre dans leurs plans nationaux, grâce au dialogue interculturel.

Théoriquement, le monde divin devait s'adapter aux caractéristiques de toutes les civilisations. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Cependant, les forces de la mondialisation ayant fait du monde un village planétaire, les contacts entre les peuples ou les différentes cultures, races et religions se sont intensifiés. La façon dont nous gérons ces différences exige plus d'attention que jamais; le renforcement de l'interaction entre les peuples du monde doit faire l'objet d'une plus grande attention si nous voulons établir un dialogue et parvenir à une entente mutuelle – sans lesquels nous continuerons de subir les conséquences de l'ignorance.

En dépit des contradictions du présent, nous avons une occasion importante de prendre un nouveau départ et de reconstruire collectivement un monde meilleur pour les générations futures. La reconstruction doit commencer dans nos esprits et nos pensées et dans nos fois et nos religions, qui peuvent transformer la haine en amour, le désespoir en espoir, l'intolérance en tolérance, le chaos en ordre et les conflits en paix. Dialoguons et œuvrons au changement que nous méritons.

Au lieu d'un choc des civilisations, œuvrons à la convergence du pluralisme. Malgré les différences qui existent entre nous, apprécions notre prochain, respectons et reconnaissons la dignité fondamentale des hommes, notamment le droit d'accès aux produits de première nécessité et la protection de la famille. Le meilleur moyen d'atteindre cet objectif est de promouvoir la non-violence par le dialogue – y compris la prévention des conflits armés – l'entente religieuse et culturelle, l'harmonie, la coopération et la promotion du dialogue interconfessionnel.

En tant que société multiethnique et multiconfessionnelle, il est peut-être tout à fait naturel pour nous de continuer à encourager la promotion d'une culture de paix – non seulement pour cette raison mais également parce qu'au fil des ans, la population nigériane a été capable de cohabiter malgré sa diversité culturelle, linguistique et religieuse. Bien sûr, ce voyage n'a pas été de tout repos pour notre peuple; cependant, il nous a permis de mieux comprendre et apprécier qui nous sommes, renforçant ainsi le processus d'édification de la nation.

Nous estimons que la stratégie d'édification d'une culture de paix doit s'axer sur des paramètres généraux. Cela requiert, entre autres, de définir des

moyens de régler les conflits actuels afin qu'ils ne continuent pas à dégénérer, de développer des cadres institutionnels et des capacités suffisantes pour mettre en œuvre les initiatives de paix, et de mobiliser des ressources aux niveaux national et régional pour ces initiatives.

Les médias ont également un rôle important à jouer dans la promotion de la culture, et ce en diffusant des programmes qui promeuvent la paix et la tolérance religieuse, ainsi que le dialogue entre toutes les confessions. Nous estimons également que les médias pourraient servir de catalyseurs en prévenant la diffamation des valeurs religieuses et culturelles.

Le Nigéria est très attaché au droit qu'a chaque citoyen de s'exprimer librement, à son droit à la liberté religieuse et au respect des convictions de chacun. À cet égard, nous appelons à nouveau à la poursuite des réunions entre organisations interconfessionnelles et intraconfessionnelles, et à l'organisation périodique de séminaires afin de poursuivre ensemble cette entreprise et de faire de notre monde une planète plus pacifique et plus prospère. Nous devons également nous unir pour désamorcer les facteurs de troubles et de conflits entre nous, tout en attachant une plus grande attention aux questions qui créent une atmosphère harmonieuse, afin de garantir à tous les peuples du monde le plein respect de leurs droits fondamentaux.

Nous sommes convaincus que notre diversité est le fruit de la volonté du Créateur divin, qui veut notre bien et non notre destruction, notre force et non notre faiblesse, et qui veut que nous coexistions dans la paix plutôt que de nous faire la guerre. Toutefois, tant que nous ne verrons pas les choses de cette façon, cette diversité continuera d'être une force négative plutôt que la force positive dont nous parlons tous et à laquelle nous aspirons, mais que nous n'atteignons jamais. Nous devons déployer des efforts plus importants pour promouvoir le dialogue interconfessionnel, car nous estimons qu'il nous permettra de comprendre nos différences et de tirer parti de notre grande diversité culturelle et commune.

Nous devons surmonter l'intolérance, la haine et toutes les idées fausses sur nos différentes affiliations ethniques, culturelles et religieuses afin de pouvoir véritablement vivre ensemble dans une atmosphère de paix et d'amour propice à renforcer la croissance et le développement au profit de tous. Faisons de ce millénaire un millénaire exempt de conflits, en assurant

ainsi la promotion des principes et objectifs énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour terminer, je demande instamment aux membres de l'Assemblée générale de prendre à cœur le sens de l'histoire simple mais captivante contée par l'une de mes compatriotes – une jeune femme qui se nomme Chimamanda Ngozi Adichie – à propos de ce qu'elle appelle « le danger de l'histoire unique ». Adichie plaide pour la patience et la tolérance de la part de chacun d'entre nous. Elle nous met en garde contre le fait de n'écouter qu'une seule histoire car cela peut nous conduire à des stéréotypes – non parce que l'histoire unique est fautive, mais parce qu'un conte non collectif est incomplet. La conséquence de l'histoire unique est qu'elle vole à un peuple sa dignité et ses différences et qu'elle tourne ses similarités en ridicule. En outre, elle est déséquilibrée. Quand nous rejetons cette histoire unique, nous réalisons qu'il n'y a jamais d'histoire unique à propos d'un endroit, d'un peuple ou d'une idéologie. Nous retrouverons ensuite une espèce de paradis qui nous rend plus forts et nous humanise.

M. Rupani (Inde) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège que de participer au débat d'aujourd'hui, sur le point de l'ordre du jour intitulé « Culture de la paix ». Je voudrais exprimer nos remerciements et reconnaissance sincères au Secrétaire général pour son rapport détaillé sur le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (A/64/325), qui décrit les processus en cours et les initiatives envisagées à l'avenir dans ce domaine. Dans ce contexte, nous sommes heureux d'être coauteur du projet de résolution sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010 (A/64/L.5). Nous avons été également heureux de coparrainer une autre initiative importante dans ce domaine de l'Alliance des civilisations. L'Inde est membre du Groupe des Amis de l'Alliance, une initiative qui a pris de l'envergure, comme nous l'avons constaté avec plaisir.

Par ailleurs, nous sommes on ne peut plus satisfaits de coparrainer le projet de résolution sur la Journée internationale Nelson Mandela (A/64/L.13), qui a été approuvé par la déclaration spéciale adoptée au quinzième sommet du Mouvement des pays non alignés, à Charm el-Cheikh. Nous rendons un grand hommage à Nelson Mandela, un visionnaire et un grand dirigeant de notre époque, dont la vie a été

profondément influencée par le Mahatma Gandhi – le plus grand apôtre de la paix et de la non-violence. L'adoption de ce projet de résolution viendra compléter comme il sied la lutte sans relâche de cette légende vivante qui s'est dévouée au service de l'humanité, la lutte contre la discrimination raciale et pour la promotion de la réconciliation, de la démocratie et de la culture de la paix dans le monde.

Selon la Charte des Nations Unies, les peuples des Nations Unies sont résolus à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage. Par conséquent, la paix et la tolérance sont les valeurs centrales que l'Organisation des Nations Unies appuie inlassablement depuis sa création. Ces valeurs, attitudes et façons de vivre soulignent l'importance de la liberté, de la justice, de la solidarité et du respect de la diversité, du dialogue et de la compréhension.

Dans la majorité des cas, les conflits actuels sont causés par l'intolérance. Des forces qui aimeraient voir le langage de la violence remplacer le langage du dialogue et de la paix entretiennent ces conflits. La violence se diffuse et menace de détruire les valeurs morales, la tolérance et la diversité culturelle qui ont fait progresser l'humanité. Plus que jamais, l'ampleur de ces problèmes exige que tous les êtres humains œuvrent ensemble pour identifier de nouvelles solutions.

Nous devons créer un environnement propice au dialogue entre cultures, croyances et religions différentes, qui inculque des valeurs qui encouragent le passage de la force à la raison, du conflit et de la violence au dialogue et à la paix. Les efforts mondiaux de paix et de réconciliation ne peuvent aboutir que grâce à une approche collective fondée sur la confiance, le dialogue et la collaboration. Comme Albert Einstein l'a souligné à juste titre, on ne peut pas maintenir la paix par la force, on ne peut y parvenir que par la compréhension.

Par ailleurs, le dialogue entre les différentes cultures et religions est important parce que c'est précisément l'absence de ce dialogue et de cette compréhension qui alimente l'intolérance, le sectarisme et la violence. C'est pour cette raison que les idéologies extrémistes, la violence et le terrorisme ont prospéré dans ce monde qui semble s'être écarté du dialogue et de la compréhension.

Il est incontestable que le terrorisme – qui est une manifestation de l'extrémisme, de l'intolérance et de la violence – est l'antithèse de toutes les religions. Tous les actes extrémistes et terroristes sont contraires aux enseignements fondamentaux de toutes les religions, puisque toutes les religions sont fondées sur les valeurs universelles de paix, de bonté et d'humanité. Aucune religion ne tolère la violence ou les meurtres.

L'histoire de l'Inde est une histoire de conversations entre différentes civilisations. Nous avons une tradition de respect et d'échange entre les religions et les cultures. Aujourd'hui, l'Inde est habitée par un mélange hétérogène de personnes appartenant à des religions différentes. Nous avons parmi nous certaines des populations les plus importantes appartenant aux plus grandes religions du monde.

Les premiers contacts de l'Inde avec l'Occident remontent à la Grèce antique. Il y a des millénaires, les contacts entre nos deux civilisations ont donné lieu au *Milindapañha*, un recueil de conversations entre le grand Roi Menander et le sage bouddhiste Nagasena, ainsi qu'à l'art raffiné du Gandhâra. Les contacts entre l'Inde et l'Islam sont à l'origine de la culture indo-islamique, y compris les magnifiques traditions du soufisme. En Inde, nous comprenons l'importance de forger des alliances entre les religions, les cultures et les groupes ethniques. Vu la diversité incomparable de notre pays, les Indiens n'auraient jamais réussi à maintenir et à consolider une identité indienne composite s'ils n'avaient pas pratiqué la tolérance et n'étaient pas déterminés à vivre ensemble en paix.

L'Inde est favorable à tous les efforts visant à jeter les ponts entre les nations, les peuples, les religions et les cultures, au-delà des nombreuses lignes de fracture qui existent. L'Inde estime que des initiatives qui visent à promouvoir ces objectifs sont opportunes et utiles. C'est à juste titre que le Mahatma Gandhi a dit que l'intolérance en soi était une forme de violence et un obstacle à l'épanouissement d'un esprit véritablement démocratique.

En Inde, nous trouvons préoccupante la montée de l'intolérance dans le monde. Nous sommes préoccupés par l'augmentation des ressources financières et autres, qui sont utilisées par des groupes caractérisés par la violence et l'intolérance qui abusent de la religion pour justifier et propager leurs idées extrémistes. Les efforts déployés pour lutter contre ces tendances détournent l'attention et les ressources qui

sont indispensables pour les efforts de développement dans les pays en développement, y compris l'Inde. En outre, les activités destructrices de ces groupes ont des conséquences qui peuvent être graves pour la stabilité sociale, la paix et la tranquillité. Il est donc impératif que tous les pays joignent leurs efforts pour s'attaquer à la menace du terrorisme et de l'extrémisme, que les sociétés modernes ne peuvent tolérer.

Nous devons affirmer clairement qu'encourager, volontairement ou non, la propagation de la pandémie du fondamentalisme et du terrorisme revient à nourrir un monstre qui se retournera contre nous et nous dévorera.

Le dialogue doit également envoyer un message ferme quant à la responsabilité des États-nations qui doivent faire tout leur possible pour promouvoir la tolérance et le respect. Ils doivent faire cela à tous les niveaux, au sein des pays, au sein des régions et au sein de la communauté internationale dans son ensemble.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Nous sommes saisis aujourd'hui de plusieurs projets de résolution importants et utiles portant sur la démocratie, les droits de l'homme et la coopération au service de la paix. Ils sont tous liés par leur volonté commune de renforcer les conditions propres à favoriser l'instauration d'un monde plus pacifique et d'une société plus stable, prospère et équitable.

À cet égard, je voudrais traiter plus particulièrement de deux d'entre eux. Il s'agit tout d'abord du projet de résolution publié sous la cote A/64/L.13 déclarant le 18 juillet, Journée internationale Nelson Mandela, et rendant ainsi hommage à l'une des personnalités et l'un des hommes d'État les plus remarquables de notre époque; et ensuite du projet de résolution A/64/L.14 reconnaissant le rôle de l'Alliance des civilisations en tant qu'instrument important pour renforcer la paix, la stabilité et le respect et l'entente mutuelle entre les peuples et les pays.

Les deux questions sont étroitement liées et le Portugal est fier et honoré d'avoir appuyé activement les deux initiatives depuis le début. Le Portugal s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur Lidén, de Suède, au nom de l'Union européenne. Je tiens à faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Nelson Mandela a lutté toute sa vie pour la justice, la paix, la démocratie et les droits de l'homme et contre toutes les discriminations, qu'elles soient fondées sur la couleur, la religion ou le sexe. Il a donné un nouveau sens aux notions d'équité, de réconciliation, de pardon et d'entente.

Sa lutte et l'exemple imposant qu'il a montré font partie de notre histoire contemporaine et sont une source d'inspiration pour tous ceux qui cherchent à instaurer un monde meilleur, un monde plus juste et plus équitable, un monde qui respecte les droits de l'homme, les différences, l'égalité et l'égalité des chances pour tous; un monde où l'entente mutuelle et la solidarité active entre les peuples et les pays est la règle et non l'exception; un monde où chacun a un droit égal au développement économique et social, sans lequel la stabilité, la paix et la démocratie ne sauraient prospérer; un monde sans discrimination.

Il a en effet été le champion de la lutte pour la libération et l'unité de l'Afrique. Mais cette lutte à laquelle il s'est consacré sans concession depuis sa jeunesse, et pendant près de 30 ans d'incarcération par un régime cruel et en tant que dirigeant d'une nation libre, a dépassé les frontières de son pays et de son continent pour atteindre le reste du monde et a permis de définir les normes d'une nouvelle culture de paix internationale.

Nelson Mandela a reçu de nombreux prix prestigieux, importants et symboliques. Pour sa part, le Portugal a reconnu le rôle international de Nelson Mandela et l'exemple qu'il a montré en lui décernant récemment le premier prix Geremek pour la promotion de la démocratie. Mais, la communauté internationale dans son ensemble ne lui avait toujours pas rendu hommage. Nous sommes heureux que le moment soit finalement venu et que son nom, sa lutte et son exemple aient la reconnaissance qu'ils méritent en faisant partie d'une réflexion constante et nécessaire sur comment parvenir à la paix, la démocratie et à la réalisation de droits de l'homme pour tous.

Le deuxième projet de résolution est, comme je l'ai dit, étroitement lié à celui sur Nelson Mandela et à la promotion et la poursuite des idéaux pour lesquels il s'est battu.

Je tiens à remercier l'Espagne et la Turquie des efforts qu'ils ont déployés pour préparer et coordonner ce projet de résolution. Je tiens également à remercier le Secrétaire général d'avoir entretenu cet idéal et

d'avoir aidé à le concrétiser. Je tiens à mentionner plus particulièrement le Président Sampaio du Portugal dont le dynamisme, la vision et le constant engagement personnel ont été essentiels dans le lancement et la consolidation de cette initiative très importante. L'Alliance des civilisations, quelques années seulement depuis son lancement, a obtenu l'appui et bénéficié de l'enthousiasme de nombreux amis, gouvernements, société civile et organisations internationales et régionales s'agissant de ses idéaux et de ses objectifs.

Ces dernières années, l'importance de l'entente mutuelle entre les cultures et les civilisations est devenue de plus en plus claire, notamment en vue d'instaurer un monde plus pacifique et stable – l'importance du dialogue, du respect de la différence et des activités permettant de jeter des passerelles dans ce contexte.

Tels sont les objectifs que l'Alliance cherche à réaliser en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies nationales et régionales pratiques axées sur quatre piliers thématiques déterminants – la jeunesse, l'éducation, les médias et la migration – tout en favorisant la mise en place de synergies nationales et régionales inclusives entre tous les acteurs concernés.

Bien qu'étant une initiative internationale très récente, l'Alliance a déjà fait preuve de sa maturité et de sa force en lançant un grand nombre d'activités et de projets appuyés activement par un nombre important et croissant de pays et d'autres acteurs internationaux. Je tiens à mettre l'accent sur l'adoption de nombreux plans nationaux, de plans biennaux de mise en œuvre, la mise en place de réseaux de coordonnateurs et le nombre de plus en plus important d'initiatives nationales et régionales, tout cela ayant été mentionné dans les documents finals des deux forums annuels tenus à Madrid et à Istanbul.

Je ne doute pas que cette tendance sera renforcée dans le cadre des réunions qui auront lieu dans les années à venir au Brésil, au Qatar et en Autriche, élargissant la portée de l'Alliance et renforçant son efficacité dans la promotion de la paix et du dialogue dans le monde.

Le Portugal pense qu'il est mérité et opportun que l'Assemblée générale reconnaisse l'importance du rôle joué par l'Alliance et le travail qu'elle réalise. Je suis certain que cela constituera une part importante de l'engagement de la communauté internationale en faveur des objectifs et des projets de l'Alliance. Je suis

convaincu que toutes les délégations au sein de l'Assemblée générale appuieront ce projet de résolution.

Aujourd'hui, je crois, est un jour heureux pour cette Assemblée. En adoptant ces deux projets de résolution ainsi que ceux relatifs à la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures, à la protection des enfants et à la consolidation des démocraties nouvelles et rétablies, nous rendons hommage à un homme remarquable, Nelson Mandela, et à son œuvre. Dans le même temps, nous appuyons et encourageons une initiative qui se fait l'écho d'un grand nombre de ses idéaux et de ses objectifs et qui les poursuit.

M. Mahiga (Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous cherchons aujourd'hui à promouvoir une culture de paix entre les sociétés, les nations et au sein des nations dans le but de faire de la paix une façon de vivre grâce à une éducation positive, à la coopération sociale et à des dirigeants politiques éclairés. À partir de cette année et chaque année à compter de celle-ci à l'ONU, nous rendrons hommage au Président Nelson Mandela, à l'homme, au dirigeant visionnaire et, avant tout, à l'incarnation de la paix telle qu'énoncée dans la Charte des Nations Unies.

Nelson Mandela est le symbole de la lutte pour la liberté, l'égalité raciale et la démocratie contre l'apartheid, l'un des systèmes politiques tyranniques les plus iniques du XX^e siècle. À 92 ans, Nelson Mandela est au crépuscule de sa vie, une vie qui est la définition même de la paix en Afrique du Sud, sur le continent africain et dans le monde entier.

Il est le symbole du courage face à la violence, de l'héroïsme face à la mort, de la dignité face à l'humiliation et de la magnanimité face à l'injustice. Nelson Mandela incarne la paix et la réconciliation que l'ONU cherche à instaurer comme solution à chaque conflit.

Dans sa jeunesse déjà et en tant que jeune dirigeant de l'African National Congress, Nelson Mandela avait choisi la voie de l'action collective non violente pour lutter contre la force destructrice de l'apartheid. C'est la voie que l'ANC a choisie depuis sa création en 1911. Après le massacre de manifestants innocents à Sharpeville en 1959, Nelson Mandela et le peuple sud-africain ont pris conscience de ce que la voie menant à une approche axée sur la non-violence était bloquée par un obstacle concret, que la porte

ouvrant à des négociations pacifiques était verrouillée avec une barre en acier et que l'oppression de l'apartheid s'intensifiait. Les atrocités commises à Soweto en 1976 contre des manifestations pacifiques ont constitué une autre atteinte à des moyens pacifiques visant à mettre fin à l'apartheid. En tant que moyen de légitime défense, la lutte armée était donc la seule option sur le terrain si l'on voulait poursuivre la lutte politique.

Mandela a été jeté en prison en 1964, où il a été mis au secret pendant près de 27 ans. Lors de son procès, Mandela a dit :

« Je me suis battu contre la domination blanche, et je me suis battu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique où tous les êtres humains vivent ensemble en harmonie et avec les mêmes possibilités. C'est un idéal pour lequel je souhaite vivre et que j'espère voir se réaliser. Mais si tel en est le prix, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir. »

Mandela a continué de compter sur les pressions exercées par la communauté internationale, y compris l'ONU, contre l'apartheid. À sa sortie de prison, le 11 février 1990, Mandela a dit :

« Nous remercions la communauté internationale pour sa contribution à la lutte contre l'apartheid. Sans votre appui, notre lutte ne serait pas parvenue à ce stade avancé. »

Les Sud-Africains n'oublieront jamais l'appui apporté par les États de la ligne de front.

En effet, de 1948 à 1994, de multiples déclarations ont été faites de cette tribune et de multiples résolutions ont été adoptées pour dénoncer l'apartheid et mobiliser la communauté internationale contre l'apartheid jusqu'à son démantèlement. Pendant son incarcération, condamné aux travaux forcés et mis au secret à Robben Island, Nelson Mandela a continué d'être une inspiration et d'incarner l'espoir pour le monde entier dans la lutte contre l'apartheid jusqu'à ce qu'il soit libéré et mène le dernier kilomètre de la marche vers la liberté et la démocratie en Afrique du Sud.

Il convient de prendre acte de ce que la contribution de l'ONU à la victoire sur l'apartheid et à l'indépendance des peuples sous domination coloniale en Afrique est l'une de ses grandes réalisations depuis 1945. Après sa libération, Nelson Mandela a, de cette

tribune, remercié l'ONU de cette grande réalisation. Il est donc approprié que nous l'honorions également de cette tribune. Dernière légende vivante dans la lutte de libération de l'Afrique, il a rejoint les rangs de ses prédécesseurs : Nkrumah, Kenyatta, Nyerere, Azikiwe, Senghor et les autres.

L'appel de Mandela à la réconciliation, à la paix avec ses anciens oppresseurs, et à la démocratie et à la coexistence multiraciale en Afrique du Sud est probablement la contribution la plus remarquable et la plus inoubliable à la paix mondiale que nous puissions imaginer. C'est un témoignage mémorable dont la communauté internationale devrait s'inspirer et l'ONU devrait le transmettre aux générations futures en célébrant la Journée internationale de Nelson Mandela, que nous inaugurons aujourd'hui dans le cadre de la culture de la paix.

M. Barbačić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : À la suite de forums importants consacrés à l'Alliance des civilisations, y compris des manifestations régionales comme celle prévue le 14 décembre dans notre capitale, Sarajevo, tout est en place pour des mesures et un dialogue concrets visant à renforcer la compréhension et la confiance mutuelles dans la région et au-delà.

Nous nous félicitons du Document final du Sommet mondial, dans lequel des chefs d'État et de gouvernement ont salué l'initiative relative à l'Alliance des civilisations annoncée par le Secrétaire général en 2005. De ce fait, d'innombrables projets utiles ont contribué à élargir les objectifs définis par l'Alliance. Compte tenu de l'importance et des résultats des deux derniers forums tenus à Madrid et à Istanbul, nous attendons avec intérêt le prochain forum qui doit se tenir au Brésil en 2010, auquel nous attachons beaucoup d'espoir. Nous saluons les rapports du Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations et avons l'intention de prendre une part active dans cette initiative en tant que membre de son Groupe d'Amis.

Malgré les avancées courageuses réalisées à l'échelon mondial dans de nombreux domaines depuis la fin de la guerre froide, nous sommes aux prises avec un accroissement des tensions et affrontements sociaux, culturels et religieux et d'autres sortes. Certains d'entre eux – trop nombreux – se sont rapidement transformés en conflits armés de grande envergure. Trop de droits de l'homme fondamentaux

sont bafoués. Trop de vies ont été perdues. Cela a, hélas, été également le cas dans mon pays.

La nécessité d'instaurer un dialogue digne de ce nom entre les cultures et les religions pour promouvoir la tolérance et la paix est donc de la plus haute importance pour mon pays. Nous reconnaissons que la protection et la préservation de l'héritage culturel et du libre exercice de la religion dans le plein respect de la tradition figurent parmi les droits fondamentaux en vue de réaliser une paix globale.

La Bosnie-Herzégovine est également un État déterminé à s'affranchir des conflits du passé et à pratiquer une culture de la paix et du dialogue.

La paix et le dialogue sont indivisibles. Comme cela a été dit plusieurs fois, le défi que nous devons relever chaque jour consiste à remplacer la peur et le harcèlement par l'acceptation et la tolérance. Nous devons tous apprendre que la tolérance est la capacité d'avoir une attitude libre et objective vis-à-vis de ceux dont les opinions, les pratiques, les religions, les nationalités diffèrent des nôtres.

En Bosnie-Herzégovine, nous avons également pris conscience que le dialogue doit être mené dans un cadre politique où prévalent la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de l'homme et de la dignité de l'individu. Nous sommes pleinement conscients que sans un dialogue ouvert, il ne saurait y avoir de véritable réconciliation.

Nous sommes attachés au dialogue entre les cultures et les civilisations parce que nous sommes aussi déterminés à nous attaquer aux nouvelles vulnérabilités apparues avec la mondialisation. La Bosnie-Herzégovine partage un idéal avec d'autres pays de la région : réaliser notre intégration dans une Europe unie, ce qui représente pour nous une promesse de stabilité et de prospérité et d'affranchissement des conflits entre les religions et les ethnies.

Nous voudrions réaffirmer ici notre conviction que le respect mutuel, ancré dans le dialogue et alimenté par la multiethnicité, la multiculturalité et la multiplicité des religions, est indispensable à notre stratégie pour préserver la paix, la stabilité régionale et, plus important encore, pour régler les conflits.

Nous examinons maintenant l'engagement de tous les États, unis en faveur d'un avenir pacifique, à réaliser leur potentiel en vue de promouvoir le respect universel des droits de l'homme, des libertés

fondamentales et de la tolérance mondiale, sur la base de nos valeurs partagées et de nos expériences mutuelles.

M. Normandin (Canada) : Le Canada se réjouit de participer au débat de ce matin sur la culture de la paix. Ce point de l'ordre du jour regroupe un nombre important d'initiatives qui font avancer la cause de la paix en encourageant le dialogue entre les cultures et les religions. Nous remercions le Bangladesh, les Philippines et le Pakistan d'avoir présenté des projets de résolution qui continueront de nous faire avancer dans cette direction.

Le Canada remercie également la Turquie et l'Espagne pour l'énergie qu'elles consacrent à l'Alliance des civilisations. Le Canada appuie l'Alliance et le projet de résolution (A/64/L.14) qui a été présenté ce matin. Nous avons récemment démontré notre propre engagement envers l'Alliance en organisant, ici même à l'ONU, en septembre dernier, un colloque sur la gestion des villes multiethniques avec la mission de l'Italie, le Secrétariat de l'Alliance et l'Organisation internationale pour les migrations.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le Canada se réjouit de coparrainer le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui, intitulé « Journée internationale de Nelson Mandela » (A/64/13). Nelson Mandela est considéré à juste titre comme un des plus grands hommes d'État de notre époque. Durant ses quelque 30 années de détention, il est devenu un symbole fédérateur de la lutte contre le racisme, l'intolérance et l'injustice qui caractérisaient le régime sud-africain de l'apartheid. Homme de courage, Nelson Mandela était prêt à sacrifier sa propre vie pour la liberté de tous les Sud-Africains. À sa sortie de prison, il incarnait la force et le pardon et est apparu comme un dirigeant attaché à la paix et à la réconciliation. Avec sagesse et détermination, il a unifié un pays divisé en édifiant une nouvelle Afrique du Sud démocratique.

Chacun sait qu'en 1993, avec Frederik de Klerk, Nelson Mandela s'est vu décerner le prix Nobel de la paix en reconnaissance de ses réalisations remarquables et de sa contribution à la paix mondiale. Lorsque Nelson Mandela a quitté ses fonctions de Président de la République, il l'a fait avec grâce et dignité, conformément aux dispositions de la nouvelle Constitution sud-africaine. Mais il ne s'en n'est pas tenu à cela. Par la suite, il a démontré que les véritables

grands hommes n'avaient pas besoin d'occuper des fonctions publiques pour jouer un rôle de chef de file. Par son action de médiation dans le cadre de conflits et par ses activités en faveur des enfants, il a montré l'exemple, motivé par son sens de la justice et sa profonde compassion et bienveillance à l'égard des êtres humains.

Le Canada a décerné à Nelson Mandela la plus haute distinction honorifique du pays. En 1998, il a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada à titre honorifique. Trois ans plus tard, en 2001, en reconnaissance de ses hautes qualités morales en tant que dirigeant de l'Afrique du Sud ayant même un ascendant sur l'humanité tout entière, il a été nommé citoyen honoraire par décision unanime de la Chambre des communes. Cette distinction est réservée à un petit nombre de personnalités que nous tenons en très haute estime. Nelson Mandela est un modèle pour notre époque, et nous nous félicitons du projet de résolution présenté car il vise à veiller à ce que les valeurs qu'il défend, notamment son attachement à la démocratie et à la défense des droits de l'homme ainsi que son engagement en faveur de l'humanité, continuent de nous guider et de guider nos enfants dans les années à venir.

M. Kapambwe (Zambie) (*parle en anglais*) : Beaucoup de choses ont été dites sur M. Mandela – avant son arrestation, au cours de ses 27 années et demie de détention et depuis sa libération en 1990. Pour la plupart, ces paroles ont été prononcées dans l'enceinte même de l'Organisation des Nations Unies. Amis, alliés, détracteurs et personnes étrangères à la question ont cru qu'il était de leur devoir de s'exprimer à son sujet. Certains lui ont rendu hommage et l'ont complimenté – et Nelson Mandela mérite ces louanges et bien d'autres encore. D'autres propos ont été peu flatteurs, injustes et erronés. Puisqu'il est un être humain, certains des propos tenus à son égard étaient peut-être aussi justifiés.

Aujourd'hui, par le projet de résolution A/64/L.13, nous voulons rendre hommage à l'homme, mais surtout, nous souhaitons saluer les principes et valeurs qu'il a toujours défendus : le courage, la persévérance, la paix, la justice, la réconciliation, la liberté, la résistance, la dignité humaine. Nelson Mandela est un être exceptionnel. Il fait partie des rares personnes auxquelles nous estimons tous être en droit de nous rallier. Il est un trésor de l'humanité. Ma délégation est fière de coparrainer ce projet de

résolution déclarant le 18 juillet, date de son anniversaire, Journée internationale de Nelson Mandela.

M. Kaludjerović (Monténégro) (*parle en anglais*) : En ces temps difficiles de crises marqués par un avenir incertain, les répercussions négatives de ces différentes crises risquent de créer un climat instable et d'accroître les tensions sociales, religieuses et culturelles. Tous les pays doivent œuvrer de concert pour consolider le patrimoine commun de l'humanité, rejeter la violence et prévenir les conflits grâce à la solidarité, au dialogue, à la tolérance et à la compréhension, en luttant contre les préjugés et l'intolérance qui appartiennent au passé. Nous saluons le rapport du Secrétaire général intitulé « Dialogue, entente et coopération entre les religions et les cultures au service de la paix » (A/64/325), qui présente les activités menées par les principales institutions des Nations Unies compétentes ainsi que d'autres initiatives régionales et mondiales importantes conduites dans ce domaine, et nous nous félicitons des recommandations y figurant.

L'Alliance des civilisations a largement contribué à faire participer les gouvernements, la société civile et les organisations internationales à la promotion du dialogue interculturel et interreligieux et à la lutte contre la division, la polarisation et l'extrémisme au sein des sociétés et entre elles. Je tiens par conséquent à adresser les sincères remerciements de ma délégation à l'Ambassadeur de la Turquie, M. Apakan, et à l'Ambassadeur de l'Espagne, M. Yáñez-Barnuevo, ainsi qu'à leurs pays respectifs, pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour promouvoir les objectifs de l'Alliance.

En l'espace de quatre années, le champ d'action et la portée de l'Alliance se sont considérablement élargis et celle-ci est parvenue très rapidement à progresser dans la réalisation de ses objectifs. Cela montre clairement l'appui ferme et croissant de nombreux pays et partenaires ainsi que leur volonté de promouvoir la paix, la tolérance, la compréhension mutuelle et la coexistence pacifique en vue d'un monde meilleur. En tant qu'initiative nouvelle et dynamique, l'Alliance a obtenu de très bons résultats en ce qui concerne le renforcement de la coopération interculturelle entre les communautés religieuses, nationales et culturelles. Elle a avancé dans la réalisation de ses objectifs, a élaboré son programme relatif à la bonne gouvernance de la diversité culturelle

au niveau mondial et a mis en place des projets concrets, des mesures axées sur les résultats et des activités concrètes et efficaces, comme l'illustre le succès du forum de Madrid et du forum d'Istanbul. L'Alliance demeure un cadre d'échanges solides pour un dialogue ouvert, participatif et mondial. Nous sommes convaincus que son troisième forum, qui sera organisé au Brésil en 2010, donnera un élan supplémentaire à l'Alliance des civilisations.

De nombreux membres du Groupe d'Amis, y compris mon propre pays, se sont engagés à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Alliance par l'adoption de stratégies nationales visant à obtenir des résultats concrets dans les domaines de l'éducation, des migrations et des médias et auprès de la jeunesse. Je voudrais aussi souligner l'importance d'une participation de l'Alliance aux processus régionaux, par l'élaboration de stratégies régionales accordant la priorité à une polarisation interculturelle dans les relations entre les musulmans et les sociétés occidentales. Les stratégies régionales sont un outil important conçu pour aider les pays se heurtant à des difficultés similaires à mettre sur pied des projets communs en vue d'y remédier, à comparer leurs approches, à échanger des informations sur les lacunes, les succès et les enseignements tirés de l'expérience et à dynamiser les initiatives régionales et la coordination régionale. Dans cet esprit, nous attendons avec intérêt l'approbation de la stratégie régionale pour l'Europe du Sud-Est au cours de la conférence qui sera organisée à Sarajevo en décembre.

Le Monténégro demeure un membre très enthousiaste du Groupe des Amis et s'enorgueillit de compter parmi les coauteurs du projet de résolution A/64/L.14, présenté ici hier. Nous sommes fermement convaincus que le projet de résolution renforcera l'interaction et la coordination entre l'Alliance et le système des Nations Unies en faveur d'une approche axée sur les résultats, du renforcement de l'initiative et de la réalisation de ses objectifs. Nous renouvelons donc l'espoir exprimé par les principaux coauteurs, à savoir l'Espagne et la Turquie, et par les autres coauteurs, que le projet de résolution soit adopté par consensus et que tous les États Membres souscrivent à ses objectifs.

Pour terminer, je voudrais une fois encore réaffirmer que nous sommes disposés à poursuivre le travail avec l'Alliance et les autres instances créées pour encourager des idées, des initiatives et des

mesures novatrices visant à faire progresser la paix grâce à la coopération et à l'entente entre les cultures et les religions.

M. Faqeeh (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) :
Ma délégation voudrait remercier le Président de l'Assemblée d'avoir pris l'initiative de convoquer la présence séance importante sur le point 49 de l'ordre du jour, « Culture de paix ».

Encourager une culture de paix, protéger les droits de l'homme et la primauté du droit, et favoriser le dialogue entre les cultures et les peuples sont des éléments indispensables à toute stratégie qui se veut efficace. À l'évidence, le respect du droit international et de ses principes est le seul moyen de régler les conflits internationaux et d'éliminer les foyers de tension. Bien que les progrès des technologies de l'information et des communications aient amélioré la qualité de vie à l'échelle mondiale, il existe au sein de tous les groupes culturels ou religieux certaines minorités extrémistes qui tentent de profiter de ce progrès pour propager la haine, le racisme et l'exclusion grâce à cette technologie.

Sous les auspices de l'ONU, nous voudrions nous efforcer de créer un climat sain qui promeuve les valeurs du dialogue, de la tolérance, de la modération et une relation de coopération et de paix entre les cultures, les États et les peuples. La responsabilité croissante qui incombe aux médias d'éviter de diffuser des images stéréotypées et des idées préconçues sur autrui et de le décrire au contraire sous un jour positif permettra de renforcer le dialogue entre les cultures et donnera des résultats positifs.

C'est avec ces nobles objectifs à l'esprit que le Roi d'Arabie saoudite a lancé un appel sincère en faveur de la promotion du dialogue entre les religions et les cultures qui composent l'humanité. Les initiatives qu'il a mises en place à cet égard ont suivi deux trajectoires séparées, l'une politique et l'autre culturelle. Sur le plan politique, un sommet musulman spécial a été organisé à La Mecque au cours duquel il a été instamment demandé aux participants de rejeter la violence, l'extrémisme et le terrorisme et au contraire de propager le respect mutuel et d'encourager le dialogue et la tolérance. Une réunion de haut niveau a été organisée à l'ONU en novembre 2008 dans le but de mobiliser le plus grand appui politique possible pour toutes les initiatives visant à encourager le dialogue, l'entente et une culture de paix.

La deuxième trajectoire est par nature plus culturelle et sociale. Des membres du clergé et des théologiens musulmans se sont réunis à La Mecque pour mettre l'accent sur le caractère tolérant de l'islam et sur son message de dialogue et de paix. En outre, une rencontre internationale sur le dialogue entre les civilisations a eu lieu à Madrid en juillet 2007, réunissant les représentants de toutes les grandes religions. D'autres efforts sont actuellement déployés pour créer un centre mondial pour le dialogue entre les représentants de toutes les grandes religions, loin de toute pression ou ingérence politique.

Le Président assume la présidence.

Le Royaume d'Arabie saoudite se déclare profondément préoccupé par la haine, la discrimination, l'intolérance et la persécution dont tout groupe ou mouvement religieux peut être victime. Nous avons toujours insisté sur l'importance du dialogue, de la compréhension et de la tolérance d'autrui, quelles que soient sa religion, sa culture ou ses convictions. L'histoire de notre région du monde offre un brillant exemple de coexistence pacifique, d'échange et de communication entre les trois religions monothéistes, à savoir l'islam, le judaïsme et le christianisme. Notre but aujourd'hui est de perpétuer cet héritage de coexistence pacifique grâce à l'ONU, qui réunit les représentants de toutes les religions, de toutes les convictions et de toutes les cultures.

Notre but est de promouvoir un dialogue qui souligne tous les éléments positifs de ces cultures religieuses tout en rejetant leurs éléments négatifs et de surmonter tous les obstacles au dialogue afin que nous puissions atteindre les objectifs visés. Nous soulignons qu'il importe de ne pas exploiter l'extrémisme et d'éviter les chocs de cultures et de civilisations. Le Roi d'Arabie saoudite a insisté à de nombreuses occasions sur l'importance d'une coexistence pacifique et positive pour éviter un choc de cultures et pour trouver de nouveaux moyens d'instaurer la concorde entre les peuples.

Pour terminer, je dirai que diffuser une culture de paix et de tolérance est un effort mondial auquel nous devons tous contribuer. Nous pourrions alors garantir la paix aux générations futures, leur offrant aussi la possibilité de jouir du développement, du progrès et de la coopération.

M. Ashiki (Japon) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait faire une déclaration d'ordre

général sur le projet de résolution A/64/L.14, intitulé « L'Alliance des civilisations ». Le Japon apprécie à leur juste valeur les efforts et l'enthousiasme de l'Espagne et de la Turquie pour présenter ce projet de résolution concis sur l'Alliance des civilisations, qui vise à promouvoir une meilleure entente et un plus grand respect entre les civilisations.

Le Japon attache une grande importance au dialogue entre les civilisations et c'est pourquoi il appuie le travail de l'Alliance des civilisations. Nous espérons que, en coopération avec d'autres organisations travaillant dans le même domaine, l'Alliance des civilisations obtiendra des résultats concrets. L'UNESCO a une longue expérience dans le domaine du dialogue entre les cultures. En avril, à la cent quatre-vingt unième session du Conseil d'administration de l'UNESCO, le Haut-Représentant du Secrétaire général pour l'Alliance des civilisations, M. Sampaio, a confirmé qu'il importait de renforcer la coopération avec l'Alliance, et nous nous félicitons de sa déclaration.

Nous nous félicitons également que la nouvelle Directrice générale de l'UNESCO, M^{me} Irina Bokova, entende continuer de renforcer le partenariat entre son organisation et l'Alliance des civilisations, qui avait été mis en place par l'ancien Directeur général M. Koïchiro Matsuura. De fait, le Japon espère que la coopération entre l'UNESCO et l'Alliance permettra d'obtenir des résultats encore plus tangibles.

Dans ce contexte, c'est avec plaisir que le Japon appuie le projet de résolution et s'en porte coauteur. Il espère que le texte sera adopté par consensus.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur du Saint-Siège.

M^{gr} Migliore (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, ma délégation voudrait féliciter le Secrétaire général pour son rapport (A/64/325) qui rend compte des activités menées par les principales institutions des Nations Unies œuvrant dans le domaine du dialogue entre les religions et entre les cultures.

La question de la religion et de la contribution des religions à la paix et au développement a refait surface à l'ONU ces dernières années car, de l'avis du monde entier, elle est devenue urgente et incontournable. Il y a un siècle et demi, au début de la révolution industrielle, la religion était qualifiée d'opium du peuple. Aujourd'hui, dans le contexte de la

mondialisation, elle est de plus en plus souvent considérée comme la vitamine du pauvre.

La contribution exceptionnelle des religions – et le dialogue et la coopération qu'elles entretiennent – tient à leur raison d'être, qui consiste à concourir à la dimension spirituelle et transcendante de la nature humaine. Les religions tendent également à élever l'esprit de l'homme, à protéger la vie, à autonomiser les faibles, à traduire les idéaux en actions, à purifier les institutions, à contribuer au règlement des inégalités économiques et non économiques, à inspirer les dirigeants à aller au-delà de leurs obligations, et à permettre aux populations de réaliser pleinement leur potentiel naturel et à se sortir de situations de conflit grâce à des processus de réconciliation et de consolidation de la paix et grâce à la guérison des souvenirs marqués d'injustice.

Chacun sait qu'au cours de l'histoire, des individus et des dirigeants ont manipulé les religions. De même, des mouvements idéologiques et nationalistes ont profité des différences religieuses pour rallier un appui à leurs propres causes. La manipulation et l'utilisation abusive de la religion à des fins politiques ont récemment donné lieu à des débats et à des délibérations sur ce thème à l'ONU, en le plaçant dans le contexte des droits de l'homme.

En effet, le débat, au sein de l'ONU, sur le rôle des religions dure déjà depuis un certain temps, et d'aucuns ressentent avec force la nécessité d'adopter une vision cohérente et une approche appropriée face à ce phénomène. Ma délégation voudrait faire part de quelques réflexions sur la question afin d'apporter sa contribution à une interaction appropriée et efficace de la religion et des religions avec les buts et les activités de l'ONU.

Le dialogue interreligieux et interconfessionnel dont l'objectif est d'examiner les fondements théologiques et spirituels des différentes religions dans l'optique d'une compréhension mutuelle et d'une coopération devient de plus en plus souvent un impératif, une conviction et une entreprise efficace entre de nombreuses religions. J'ai le plaisir de rappeler le rôle moteur assumé par l'Église catholique il y a quelque 40 ans pour s'ouvrir aux autres traditions religieuses avec la publication du document conciliaire « Nostra Aetate ». Aujourd'hui, de nombreuses dénominations chrétiennes et d'autres religions ont engagé un dialogue par le biais de leurs propres

programmes et ont ainsi continué à avancer sur la voie d'une plus grande compréhension mutuelle.

À cet égard, le Saint-Siège a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à promouvoir le dialogue entre les dénominations chrétiennes et les croyants juifs, les bouddhistes et les hindous. Le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux a été mis en place il y a plus de 40 ans et, plus récemment, une initiative unique en son genre a été lancée avec la signature du document « Une parole commune entre Nous et Vous » par 138 personnalités musulmanes. Le but de cet engagement est de susciter un respect, une entente et une coopération accrues entre les fidèles de diverses dénominations, d'encourager l'étude des religions et de promouvoir la formation de personnes au dialogue. Ce type de dialogue spirituel doit être mené par les fidèles et entre eux et doit adopter une méthodologie appropriée. En même temps, il fournit l'hypothèse et la base indispensables à une culture de dialogue et de coopération bien plus large que celle lancée ces dernières décennies par diverses institutions universitaires, politiques, économiques et internationales.

De récents événements sociaux et politiques ont renouvelé la volonté de l'ONU d'intégrer sa réflexion et son action en faveur d'une culture de respect, un accent particulier étant mis sur l'entente interreligieuse. Les protagonistes de ce dialogue sont les États Membres dans leur interaction avec la société civile. Leur approche et leur méthodologie émanent de la mission et de l'objectif mêmes de l'ONU.

Toutefois, conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies et des principaux instruments juridiques, on peut considérer que la principale responsabilité de l'ONU vis-à-vis de la religion est de débattre, d'élucider et d'aider les États à garantir l'exercice intégral et à tous les niveaux du droit à la liberté de culte, comme l'affirment les documents pertinents de l'ONU, droit qui inclut le plein respect et la promotion non seulement de la liberté fondamentale de conscience, mais aussi de l'expression et de la pratique religieuses sans restriction.

En fait, l'objectif ultime de l'ONU – et ce qu'elle espère réaliser en matière de compréhension et de coopération interreligieuses – est de pouvoir amener les États, ainsi que toutes les catégories de la société humaine, à reconnaître, à respecter et à promouvoir la

dignité et les droits de chaque personne et de chaque communauté partout dans le monde.

Le Président (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

Avant de continuer, je souhaite informer les membres que, à la demande des coauteurs, l'Assemblée se prononcera sur les projets de résolution A/64/L.5 et A/64/L.15 à une date ultérieure qui sera annoncée.

Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution A/64/L.13, intitulé « Journée internationale Nelson Mandela ». La Finlande, la République de Corée et l'Andorre se sont jointes à la liste des coauteurs.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/64/L.13?

Le projet de résolution A/64/L.13 est adopté (résolution 64/13).

Le Président (*parle en arabe*) : Nous souhaitons rendre hommage à ce que le grand combattant Nelson Mandela a fait pour la liberté et la dignité de l'humanité. Nous connaissons tous l'histoire de Mandela; nous connaissons son combat et savons qu'il a passé des dizaines d'années en prison. Aujourd'hui,

en adoptant cette résolution en l'honneur de Nelson Mandela, nous exprimons notre attachement à la liberté et à la dignité et notre appréciation de ce grand homme qui a consacré sa vie à toute l'humanité et souffert pour elle. Nous tenons à exprimer toute notre appréciation et toute notre gratitude à ce grand homme.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/64/L.14, intitulé « L'Alliance des civilisations », tel que révisé oralement.

Les pays suivants souhaitent ajouter leur nom à la liste des coauteurs : Cameroun, Côte d'Ivoire, Hongrie, Japon, Mozambique et Soudan.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/64/L.14, tel qu'oralement modifié?

Le projet de résolution A/64/L.14, tel qu'oralement modifié, est adopté (résolution 64/14).

Le Président (*parle en arabe*) : Nous avons ainsi achevé la phase actuelle de notre examen du point 49 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 20.